|  |
| --- |
| **Secrétariat général (SG)** |
|  |
|  | Genève, le 16 décembre 2011 |
|  |  |
| Contact: | **DM-11/1028**SG/TSB |  | Aux Membres du Secteur UIT‑T |
| Téléphone: | M. Reinhard Scholl |  |
| Téléfax: | +41 22 730 5860+41 22 730 5853 |  |
| Courriel: | wtsa@itu.int |  |
|  |
| Sujet: | **Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-12)Colloque mondial sur la normalisation (GSS-12)** |

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que, suite à l'aimable invitation du Gouvernement des Emirats arabes unis, le Conseil a décidé à sa session de 2011, avec l'accord de la majorité des Etats Membres de l'Union (Résolution 1335), que la prochaine Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-12) de l'UIT serait convoquée à Dubaï (Emirats arabes unis), pour une durée de 8 jours ouvrables du 20 au 29 novembre 2012.

Conformément à l'article 25 de la Convention de l'Union internationale des télécommunications et à la section 3 des Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union, j'ai par conséquent le grand plaisir de vous inviter à envoyer des représentants à l'AMNT-12.

Je vous invite également au Colloque mondial sur la normalisation (GSS-12) qui aura lieu le 19 novembre 2012, également à Dubaï. La Conférence mondiale des télécommunications internationales (CMTI-12) aura lieu à Dubaï immédiatement après l'AMNT-12, du 3 au 14 décembre 2012; une invitation distincte sera envoyée à ce sujet.

Conformément au numéro 476 de la Convention de l'UIT, les Membres du Secteur UIT-T ne contribueront pas spécifiquement aux dépenses liées à leur participation à l'AMNT‑12.

Vous recevrez sous peu, sous pli séparé, la circulaire pertinente du Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB) qui contient des informations sur l'organisation de l'AMNT-12 et du GSS-12 et sur les dispositions prises en la matière.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Dr Hamadoun I. Touré
Secrétaire général